

SAINT-IGNY-DE-VERS

BULLETIN MUNICIPAL



Saint-Igny
de-Vers
Commune du Haut Beaujolais

ANNÉE 2023

N°34

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- ▶ 2 LE MOT DU MAIRE
- ▶ 3 INFOS PRATIQUES
- ▶ 3 L'ÉQUIPE MUNICIPALE
- ▶ 3 LES SALLES COMMUNALES
- ▶ 4-5 BUDGET 2023
- ▶ 6 ÉTAT CIVIL 2023
- ▶ 7 RETRAITE / SIGNAL NATIONAL D'ALERTE
- ▶ 8 VOIRIE
- ▶ 8 GÎTE
- ▶ 9 ACTIVITÉS
- ▶ 12 BIBLIOTHÈQUE
- ▶ 13 - 14 ÉCOLE
- ▶ 15 GESTION DES DÉCHETS
- ▶ 16 LE SYNDICAT DE L'EAU DES DEUX-GROSNES ET DU SORNIN
- ▶ 18 FLEURISSEMENT DU VILLAGE
- ▶ 21 RÉADRESSAGE

VIE ASSOCIATIVE

- ▶ 10 MANIFESTATIONS 2023
- ▶ 11 TRAIL DU SANGLIER
- ▶ 11 SOU DES ÉCOLES
- ▶ 17 LE CLUB DES SAPINS
- ▶ 17 ANCIENS COMBATTANTS
- ▶ 18 SOCIÉTÉ DE PÊCHE
- ▶ 19 ASSOCIATION DES FAMILLES
- ▶ 20 ASSR
- ▶ 22-23 ÉCURIE ST RIGAUD
- ▶ 24-25 VOS SAPEURS-POMPIERS
- ▶ 26 L'ADMR
- ▶ 27 NAISSANCES DE L'ANNÉE

Le mot du Maire



Le recensement de la population a été réalisé sur la période du 19 janvier au 18 février 2023. Je constate que nous arrivons à maintenir le nombre d'habitants. C'est le reflet de notre politique d'autorisation d'urbanisme depuis plus de 20 ans...

Aussi, nous nous efforçons de maintenir l'économie de notre village étoffé de bon nombre de professionnels, PME, Artisans, Commerçants, Professions libérales...

L'installation d'une nouvelle activité « garagiste réparateur » est prévue en 2024. Les travaux du futur garage et des ateliers ont débuté la deuxième quinzaine d'Octobre. Ceci malgré un recours adressé à la Préfecture signé par trois personnes résidents secondaires...

Dans le cadre de notre maintien économique global, nous ne pouvons que répondre favorablement à ce professionnel, malgré les difficultés à obtenir des financements publics.

Au risque de me répéter, nous devons saisir toutes les opportunités fondées qui s'offrent à nous sans nuire au bien-être de nos administrés et en préservant l'environnement.

Je souhaite que cette 34^{ème} édition du bulletin municipal vous apporte toutes les informations que vous souhaitez.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 14 janvier 2024 à 10h30, à la salle polyvalente, pour les vœux du Maire, et j'invite vivement les nouveaux habitants à y participer afin de faire plus ample connaissance. Venez nombreux !

Bonne lecture et Bonne fin d'année !

Directeur de la publication :
Alain Morin

Rédaction et photos :
Danielle Deffaisse, Angélique Mauriaud,
Charlotte Filipek, Daniel Forest, Jean-Yves
Philibert

Maquette et Impression :
IM'POSE COM.

Tirage :
380 exemplaires

INFOS PRATIQUES

→ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
Mercredi : 9h00 – 12h00
Contacts : 04 74 04 50 46
mairie@saintignydevers.fr

→ HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Pour la bonne distribution de votre courrier : pensez à votre changement d'adresse
Du mardi matin au samedi matin inclus de 9h00 à 11h45
La levée du courrier s'effectue du lundi au vendredi à 15h15
Le samedi matin à 11h00

→ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi et le samedi matin de 10h00 à 12h00

→ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE DEUX-GROSNES

Mardi : 8h00–12h00
Mercredi : 13h30 –18h30
Samedi : 8h00–12h00 et 13h30– 18h00

FERMETURE À 17H30 DU 30/09 AU 01/04
La déchetterie est accessible sur présentation d'une carte d'accès. Vous ne possédez pas de carte : le formulaire est disponible en Mairie ou sur le site internet de la C.C.S.B : www/ccsb-saonebeaujolais.fr

→ MARCHÉ

Le mardi matin, place de la Poste, de 10h00 à 12h30

→ GÎTE DE GROUPE COMMUNAL

Tarif de la nuitée : 18€ /personne
Taxe de séjour : 0,70 € / adulte / nuit
Information et réservation en Mairie.

→ CARTE D'IDENTITÉ

Le dossier de demande de carte d'identité est traité par les services de la Mairie de Deux-Grosnes (Monsols). Au préalable, prendre rendez-vous au 04 74 04 70 39

→ VIVRE EN HAUT-BEAUJOLAIS (V.H.B.)

Centre Social 327 Montée des

Retrouvez notre site internet : www.saintignydevers.fr

Esses 69860 DEUX-GROSNES
Tél : 04 74 04 73 87

Accueil et informations :

Lundi au vendredi : 9h00 – 12h00.
Mardi et Jeudi : 13h30 – 17h00

V.H.B. accueille dans ses locaux :
La permanence M.S.A. Ain-Rhône
Permanence sociale :

le mardi de 14h00 à 16h00
sur RDV au 06 83 99 08 45

La permanence de la Mission

Locale. Tous les 15 jours, le mercredi matin de 9h15 à 11h45
sur rendez-vous au 04 74 02 91 50

→ TRANSPORT À LA DEMANDE

Le dossier d'inscription est disponible sur demande auprès de la C.C.S.B. ou à télécharger sur le site www.ccsb-saonebeaujolais.fr

→ HORAIRES GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi : 17h00 – 18h00
Mercredi : 8h30 – 12h00

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal est composé de 15 membres : Alain MORIN, Daniel FOREST, Jean-Yves PHILIBERT, Michel BOURBON, Danielle DEFFAISSE, Jocelyne BROSE, Gabriel CHABANON, Gérard CHABANON, Karim FARSI, Charlotte FILIPEK, Anthony FOREST, Emilie JOLIVET, David LAVENIR, Georges PERRONNET, Stéphane TEILLARD.

Les employés communaux : Séverine CONDEMINE, Hervé DURAND, Angélique MAURIAUD, Marie-Hélène JACROT, Laurence ROCHE.

LES SALLES COMMUNALES

La commune dispose de 3 salles

- La salle des associations
- La salle de formation
- La salle polyvalente

La réservation s'effectue auprès de la mairie.

Mise à disposition des salles :

- La salle des Associations est réservée et mise à disposition gratuitement pour le Club des Sapins et pour toutes les associations de la Commune, pour y tenir leurs réunions.
- Les salles de Formation et Polyvalente sont ouvertes à la location. Madame Laurence ROCHE gère l'état des lieux et la remise des clefs de ces salles.

Une mise à disposition est prévue pour des funérailles civiles ou pour un pot de l'amitié après obsèques moyennant la somme de :

Salle polyvalente : 80,00€
Salle formation : 75,00€



TARIFS SALLE POLYVALENTE 2024 :

(hors frais de gaz et d'électricité)

Association de la commune

Location salle : 200,00€
Location salle + cuisine : 250,00€

Association extérieure

Location salle : 550,00€
Location salle + cuisine : 600,00€

Particulier résidant St-Igny

Location salle : 400,00€
Location salle + cuisine : 500,00€

Particulier non résidant à St-Igny

Location salle : 550,00€
Location salle + cuisine : 650,00€

Caution pour tous : 500€



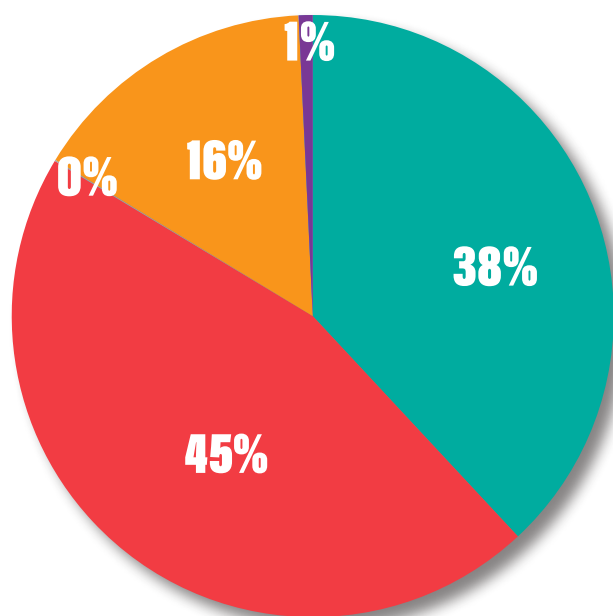
BUDGET 2023

RÉSULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2022

Fonctionnement = 1 281 131,25€

Investissement = - 104 966,45€

Solde excédentaire = 1 176 164,80€



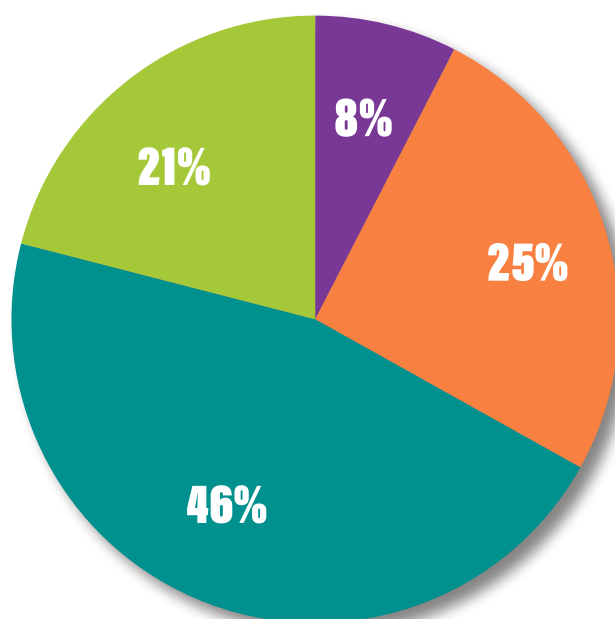
BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Pôles	Montants
Charges générales	177 500 €
Frais de personnel	212 400 €
Charges financières	300 €
Charges gestion courante	72 600 €
FNGIR	3 500 €
TOTAL DES DÉPENSES	466 300 €

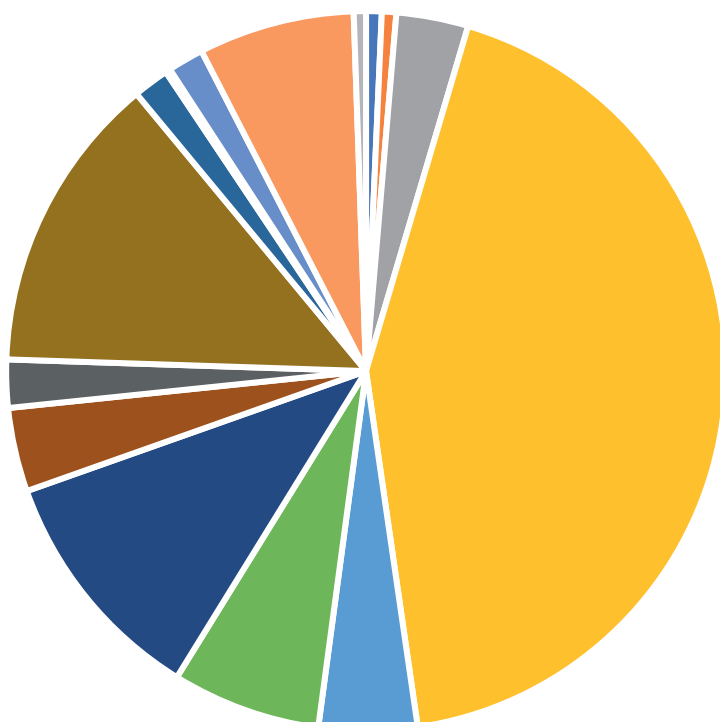
BUDGET FONCTIONNEMENT

Pôles	Montants
Produits exploitation	43 300 €
Dotations et participations	146 000 €
Recettes fiscales	262 500 €
Revenus des immeubles	120 000 €
TOTAL DES RECETTES	571 800 €

D'où un excédent de fonctionnement de 105 500 €



BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES

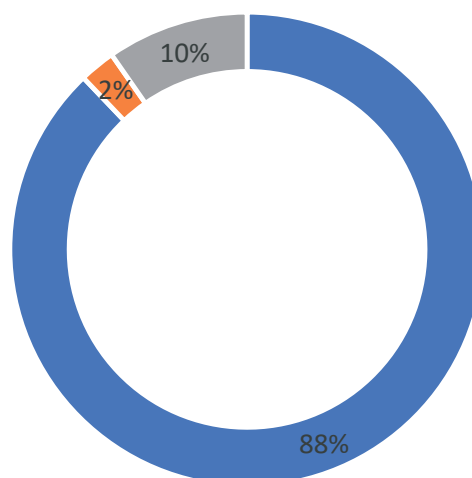


Pôles	Montants
Borne incendie	13 000€
Espaces verts Le Bourg	12 000€
Travaux bâtiments	60 000€
Atelier ZA	800 000€
Sécurité Accès école	82 004€
Cimetière	124 000€
Vestiaires du stade	200 000€
Atelier communal	70 000€
Terrains nus	40 000€
Terrains bâtis	250 000€
Matériel & outillage voirie	30 000€
Matériel Bureau & informatique	4 000€
Mobilier	30 000€
Restructuration gîte	130 000€
Emprunts & cautions	10 200€
TOTAL DES DÉPENSES	1 855 204€



BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES

Pôles	Montants
Subvention équipement	504 000€
Créances sur particuliers	14 040€
Fonds compensation TVA	55 500,20€
TOTAL DES RECETTES	573 540,20€



Les dépenses d'investissement 1 855 205 - 573 540,20 = 1 281 664,80€ sont financées par l'exercice de clôture 2022 de 1 176 164,80€ et l'excédent de fonctionnement 2023 de 105 500€.

ÉTAT CIVIL



Naissances

LAURET Mathy 133 Rue des Michels

10/05/2023

CLÉMENT Tom 59 Chemin du Saint Louis

26/05/2023



Mariages

DESCAILLOT Nicolas et **FILIPEK Charlotte** 259 Impasse du Patot

24/06/2023

FOREST Guillaume et **GUITTARD Cécile** 206 Chemin du Charne

02/09/2023



Pacs

DÉSIGAUX David et **PHILIBERT Camille** 814 Chemin des Côtes

14/09/2023

Décès

BOUILLAUD née RUBIO Julienne 292 Allée de la Boissière

21/12/2022

DAGNICOURT née GIRAUD Claude 126 Impasse des Feuillus

27/12/2022

MERLIN Jacques 292 Allée de la Boissière

31/01/2023

POTHIER Jean-Claude 1 556 Montée de Ververin

03/02/2023

MENNEVRET Gilles 292 Allée de la Boissière

07/02/2023

CHULOT Alain 292 Allée de la Boissière

21/03/2023

SOILEUX Jacques 292 Allée de la Boissière

01/06/2023

CHAPPAZ Michel 80 Montée de Ververin

14/06/2023

SOBRAQUÈS Francis 172 Montée des Terres de la Cour

14/07/2023

OGDEN née LESCOMBES Lucienne 292 Allée de la Boissière

29/08/2023

CHOPIN née DUMONT Gilberte 281 Rue des Michels

29/08/2023

FOREST Marius 318 Chemin des Perdus

31/08/2023

PERRONNET née ALLOING Suzanne 1 000 Chemin des Bourbes

02/10/2023

RETRAITE



Entrée à la municipalité au 01/04/1981, c'est après 42 ans de service, que Jocelyne a fait valoir ses droits pour une retraite bien méritée !!

Personne discrète, réservée, à qui chaque élu et personnel de la Collectivité a pu confier ses espoirs et ses doutes.

Depuis sa prise de fonction, les missions sont devenues de plus en plus complexes au fil des années. Malgré tout, Jocelyne s'est adaptée avec persévérance et assiduité.

Elle a collaboré au maintien et au développement de notre collectivité et a toujours été bienveillante avec les administrés quelque soit la demande.

Un grand remerciement pour toutes ces années au service de nos habitants et de notre commune.

Toute l'équipe municipale lui souhaite de nouveau une belle et longue retraite.



INFORMATIONS AUX HABITANTS : SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

L'article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte prévoit que « les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels (sirènes relevant de l'État, des communes et des établissements industriels, autre que les aménagements hydrauliques) le premier mercredi de chaque mois. »

L'essai mensuel s'effectuera à compter du 07 février 2024 à 12 heures 00.

Ne soyez pas surpris !



VOIRIE

CRÉDITS ALLOUÉS POUR L'ANNÉE 2023 :
122 328 € TTC



Programme réalisé :

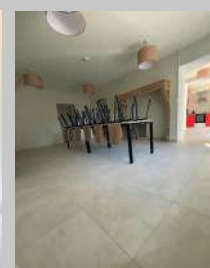
- VC 4 et 13 : Chemin des Côtes : reprofilage, enduit monocouche 4 000 m².
- VC 39 : Chemin de St Rigaud : reprofilage, purges, monocouche 3 700 m².
- VC 521 : Chemin de Chambayon : carrefour avec RD43 Purge, enrobé 80m².
- VC 75 Le Charne : Carrefour VC 75 et VC 8 purge enrobé 400 m².
- Montée de l'Église : Rabotage mise en forme, mise à la cote des grilles et chambres de distributions, enrobé 450 m².
- Accès gîtes et cure : Remise en forme, mise à la cote grille et tampons, enrobé de propreté 110 m².
- Remise en forme de certains fossés et détournements d'eau sur différents chemins de la commune.
- Pontage de fissures sur différentes zones de parking.
- RAPPEL : L'élagage, la taille des arbres et des haies longeant les voies communales sont à la charge des propriétaires.



GÎTE

En 2023, se sont finalisées l'extension et la restructuration des gîtes communaux.

A ce jour, la Commune dispose de 2 gîtes : un premier pouvant accueillir 22 personnes et un second 9 personnes. Ces deux gîtes peuvent n'en former qu'un afin d'accueillir 31 personnes.



GARAGE

Depuis environ deux ans, nous avons eu l'engagement d'un professionnel de l'automobile qui souhaite s'installer sur la Commune.

Tout a été mis en œuvre pour pouvoir l'accueillir.

De ce fait, les démarches administratives ont été réalisées et les travaux ont pu commencer la 2^{ème} quinzaine d'Octobre afin d'être opérationnel en juillet 2024.



RÉNOVATION



Rénovation, suivi des équipements sur l'aire de jeux et bâtiments communaux.

Michel BOURBON, retraité, a repris du service en tant qu'adjoint à la municipalité et a rénové l'ensemble des équipements des jeux pour enfants. Au même titre qu'il assure le suivi et l'entretien des bâtiments communaux.

Nous le remercions vivement pour sa disponibilité et son savoir-faire !



MARIE & SES FOLIES

La boutique artisanale solidaire de Marie et ses Folies compte plus d'une dizaine d'artistes et artisans de notre région ou des régions voisines. Vous y trouverez plein d'idées cadeaux pour les grands et les petits à des prix tout à fait raisonnables et surtout confectionnés avec le cœur et le savoir-faire. N'hésitez pas à pousser la porte et faire vivre cette boutique artisanale idéalement placée à côté de la Poste !

COURS DE YOGA



Agilité, souplesse, mieux-être, les arguments sont nombreux à la pratique régulière du YOGA.

Patrick COSTA vous propose un cours de Yoga hebdomadaire d'1h30 au 456 Chemin du Charne à St Igny-de-Vers. Le choix du créneau horaire dépendra de la demande : Lundi après-midi ou soirée, mardi matin, vendredi ou samedi.

Ma double compétence en psychologie et yoga me permet d'aider les pratiquants assidus et motivés à

gagner de nombreuses années en forme physique (agilité, meilleure respiration...) et moral (plus détendu et serein).

Je m'adapte à chaque élève pour permettre à chacun de progresser à son rythme. Mon rôle est de créer les conditions pour que chaque élève puisse mieux se relier à soi et mieux se connaître.

Contact / renseignements :
06 29 08 65 32

CALENDRIER des manifestations 2024

JANVIER : 06/01 ► Bal du sou des écoles (*bal des jeunes*)
14/01 ► Vœux du Maire
20/01 ► Sortie ski classe en 2
27/01 ► Assemblée générale des pompiers (*salle associations*)
28/01 ► Assemblée générale de la pêche (*salle associations*)

FÉVRIER : 10/02 ► Foire au village + bal des pompiers
17/02 ► Défilé humoristique de la classe en 4 suivi d'un bal
25/02 ► Journée des conscrits de la classe en 4

MARS : 02/03 ► Repas de la chasse
24/03 ► Matinée vente à emporter au profit du Sou des écoles
Du 15 au 17/03 ► Représentations théâtrales
Du 22 au 24/03 ► Représentations théâtrales
31/03 ► Trail du Sanglier

AVRIL : 20/04 ► Repas du foot (*salle Polyvalente de St-Igny-de-Vers*)
27/04 ► Repas des anciens

MAI : 04/05 ► Soirée pompiers
08/05 ► Tournoi vétérans en soirée
16/05 ► Vente de fleurs Sou des Écoles

JUIN : 02/06 ► Fête de la pêche (*Propières*)
08 et 09/06 ► Challenge SEAC Auto-cross
14/06 ► Kermesse (*Saint-Igny-de-Vers*)
15/06 ► Concours de pétanque du foot (*au stade de St-Igny-de-Vers*)

JUILLET : 05 et 06/07 ► Gala de danse (*salle Polyvalente de St-Igny-de-Vers*)
07/07 ► Inter village (*St-Igny-de-Vers*)

AOÛT : 18/08 ► Porte ouverte des pompiers

SEPTEMBRE : 14 et 15/09 ► Championnat d'Europe d'Auto-cross

OCTOBRE : 12/10 ► Soirée foot
19/10 ► Brioches de l'ADMR

NOVEMBRE : 03/11 ► Soupe aux choux des pompiers
16/11 ► Théâtre

DÉCEMBRE : 07/12 ► Calendrier des pompiers
14/12 ► Calendrier du foot
22/12 ► Vente d'huîtres au stade de foot
31/12 ► Réveillon

LE TRAIL DU SANGLIER

Le trail du Sanglier : une belle édition 2023 !

C'est encore avec un temps assez clément (malgré la pluie qui a quand même attendu que la plupart de nos coureurs franchisse la ligne d'arrivée) que nous avons pu profiter de nos sportifs, de nos bénévoles, de nos magnifiques parcours le dimanche 26 mars 2023 !

Vous étiez encore plus de 600 participants à venir fouler nos chemins de campagne et pouvoir admirer notre belle contrée !

Vous étiez plus de 100 bénévoles à donner de votre temps pour tous les participants qui avaient besoin d'être encouragés, ravitaillés, protégés et chouchoutés !

Alors...On recommence ?

Et bien, la réponse est OUI ! C'est reparti pour une nouvelle édition qui se déroulera le dimanche 31 mars 2024 !

Et parce que les Sangliers aiment sortir des sentiers battus, il y aura 4 nouveaux parcours qui sont en cours de préparation : des distances similaires aux autres années, mais avec quelques nouveautés pour changer les habitudes et donner envie à tout ce joli monde, tant sportifs que bénévoles, de répondre présent pour le jour J.

Alors, Rendez-vous le dimanche 31 mars 2024 !

Les personnes souhaitant se porter volontaire pour nous aider à l'organisation du Trail du Sanglier peuvent nous contacter :
contact@traidusanglier.com



SOU DES ÉCOLES

Depuis de nombreuses années, le Sou des Écoles du RPI St-Igny-de-Vers / Aigueperse se mobilise pour permettre aux enfants et à leurs enseignantes de partir en sortie scolaire afin de faire de nouvelles découvertes toujours plus enrichissantes.

Le Sou des Écoles gère également l'administration de la cantine, qui accueille tous les midis une quarantaine d'enfants sur la soixantaine que compte le RPI.

En ce début d'année scolaire, les membres du Sou des Écoles sont :

- Présidente : *Angélique AUCLERC*
- Vice-présidentes : *Bérengère MARQUES et Julie ROGER*
- Trésorière : *Camille LATHUILIERE*
- Vice-trésorière : *Camille PHILIBERT*
- Secrétaire : *Mélanie PILLOUX*
- Vice-secrétaire : *Carole DUPERRON*



Chaque année, les enseignantes décident d'un thème commun aux deux écoles sur lequel les enfants travaillent toute l'année. Le thème retenu pour cette année est le voyage autour du monde en vue des Jeux Olympiques.



Nos différentes manifestations prévues cette année

Bal des jeunes : **6 janvier 2024**

Matinée vente : **mars 2024**

Vente de plants de fleurs et de légumes : **mi-mai 2024**

La Kermesse : **14 juin 2024**



BIBLIOTHÈQUE

Bilan annuel 2023 de la bibliothèque de St-Igny-de-Vers

La bibliothèque est ouverte tous les mardis et samedis de 10h à 12h pour lecture sur place et/ou prêt de livres. Les bénévoles accueillent tous les premiers lundis du mois de 10h à 11h, les enfants de l'école de St-Igny et leurs accompagnantes, moment très attendu des enfants.

Plusieurs autres activités ont été menées par l'équipe de bénévoles au cours de l'année 2023 :

Au mois de mars, nous avons organisé un samedi « livres et jeux » de 14h à 17h : des enfants et leurs parents sont venus jouer et lire et ont apprécié partager ensemble ce moment qui s'est terminé par une lecture Kamishibai puis un bon goûter. Cette expérience est renouvelée le 18 novembre en partenariat avec le VHB.



Au mois de juin, nous avons accueilli les bébés lecteurs et leurs parents afin de leur remettre les livres offerts par le département et la municipalité dans le cadre du dispositif national «1^{ère} page» après une coupure covid de trois ans.

Nous échangeons environ 300 à 400 livres deux fois par an à la médiathèque de Limas et une navette mensuelle nous permet d'en renouveler une vingtaine par mois, ce qui nous donne un large choix de livres. Si vous avez des demandes particulières de lecture, l'équipe est à votre disposition pour les satisfaire au mieux. Nous vous proposons ainsi : des romans (adulte et enfant) et des romans policiers (petits et gros caractères), des BD et mangas (adulte et enfant), des albums jeunesse et des documentaires. Sur demande nous pouvons réserver des CD, DVD et des livres audio. La municipalité nous alloue une somme annuelle qui nous permet d'acheter quelques livres par an et augmente ainsi notre fond propre.

De nouveaux lecteurs se sont inscrits cette année et nous espérons en avoir de nouveaux en 2024. L'adhésion est gratuite, elle donne la possibilité d'emprunter au moins quatre livres par prêt. L'équipe de bénévoles serait ravie de s'étoffer et vous souhaite à tous une très belle année 2024.



École Primaire Publique
76, place de la Mairie
69 790 Saint-Igny-de-Vers

tel : 04 74 04 56 63
ce.0693341g@ac-lyon.fr

Blog : <https://rpi-aigueperse-saint-igny-de-vers.blog.ac-lyon.fr/>

ÉCOLE

**EFFECTIFS DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL :
SAINT-IGNY-DE-VERS - AIGUEPERSE**

- **Saint-Igny-de-Vers :**
19 en maternelle – 20 en cycle 2
- **Aigueperse :**
21 élèves en cycle 2 et 3
- TOTAL : 60 élèves**

L'équipe pédagogique est composée de :

- **Saint-Igny-de-Vers :**
 - Classe de cycle 1 et directrice : Mme BERNARD Marion et Mme SCHULZ Françoise
 - Classe de cycle 2 : Mme OCANA Vanessa et Mme SCHULZ Françoise
- **Aigueperse :**
 - Classe de cycle 3 et directrice : Mme PINTO Marjorie

ATSEM, garderie, surveillance transport scolaire et cantine :

Mmes CONDEMINE Séverine, ROCHE Laurence,
CHAPUIS Christelle et BOUILLOT Véronique

Restauration scolaire :

Mme CROZET Aurore

A.E.S.H.(Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) :

Mme DESCHAUX-BLANC Corinne
(classe de cycle 2 et 3)
Mme FERLAY Carole
(classe de cycle 2)

*L'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2024-2025 se déroulera dans le courant du mois de mai.
Merci de vous renseigner auprès de la mairie ou de l'école si vous souhaitez inscrire votre enfant.*

*La scolarisation est obligatoire pour tous les enfants nés en 2021.
Pour ceux nés avant le 01/09/2022, une inscription est possible*



Nettoyons la Nature



Sorties Cinéma à Belleville



Spectacle avec un marionnettiste
« Mademoiselle Vermillon »



Repas de Noël à l'école



carnaval à l'école et...



*...à la maison de retraite
de La Boissière
pour les maternelles*



Semaine Piscine en juin pour les élèves de GS à CM2



sortie à Lyon : visite des musées des Beaux-Arts et de Confluence



Kermesse vendredi 16 juin

GESTION DES DÉCHETS

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !

LES CONSIGNES DE TRI DU PAPIER

La SYTRAIVAL (Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes) nous indique que la qualité du tri du papier se dégrade.

Nous en profitons pour vous rappeler que dans le container « **BLEU** » on ne met que le papier « GRAPHIQUE » c'est-à-dire le papier qui sert à l'écriture et à la diffusion d'information.

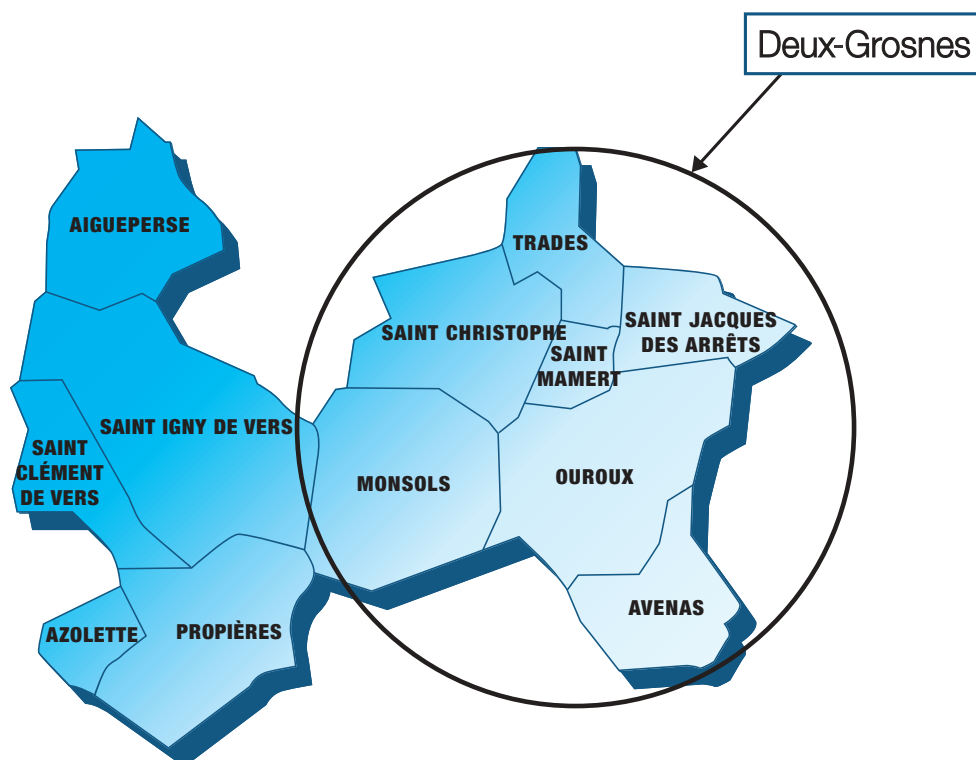
On retrouvera les journaux, les revues, les publicités, le papier d'imprimantes, le courrier... Il est inutile de le déchirer ou de le froisser.

Attention aux erreurs de tri comme la cartonnette, le kraft, les cartons bruns, les papiers d'hygiène (mouchoirs, papier toilette, serviettes en papier...) Les deux premiers se déposent dans le conteneur « **JAUNE** » tandis que le carton brun se dépose en déchetterie et les papiers d'hygiène dans les ordures ménagères.

Les déchets dangereux sont interdits dans ce conteneur, pouvant provoquer des incendies, ils doivent impérativement être séparés des autres déchets et déposés en déchetterie.



LE SYNDICAT DE L'EAU DES DEUX-GROSNES ET DU SORNIN



Le Syndicat de l'Eau des Grosnes et du Sornin est désormais composé de 6 communes depuis la création de la commune nouvelle de Deux-Grosnes : Aigueperse, Azolette, Deux-Grosnes, Propières, Saint-Clément-de-Vers et Saint-Igny-de-Vers, soit 12 membres. (Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par Commune).

Président : Mr Alain MORIN

Vice-Présidents : Mr Carlos CARNEIRO, Mr Jean-François MORTAMET, Mr Serge TERRIER.

Secrétaire : Mme Jocelyne DOLÉANS.

Chaque année un programme de renouvellement des réseaux est réalisé sur les canalisations anciennes fuyardes. (Environ 1 500 ml).

Deux unités de reminéralisation sont en service :

L'une au réservoir des Rampôts Monsols, Deux-Grosnes.
L'autre au réservoir de Vaujon Saint-Christophe Deux-Grosnes.

Celle de Saint-Igny-de-Vers prévue au réservoir des Charmes nécessitant l'acquisition d'une partie du parcelaire jouxtant le réservoir actuel n'a pu être réalisée à ce jour en raison du désaccord des propriétaires indivis qui

n'ont pas souhaité nous vendre la surface requise pour la réalisation. Une procédure d'utilité publique a été réalisée, suite aux Arrêtés Préfectoraux deux recours au Tribunal Administratif ont été formulés par les propriétaires. Les jugements définitifs ont été prononcés en notre faveur. La phase finale par le juge d'expropriation est fixée au 08/01/2024 sur le site.



Le Syndicat dessert : 2 179 ABONNÉS, POUR 233,3 KMS DE RÉSEAU.
Mis en distribution sur le réseau d'eau potable dans l'année : 327 840 M ³ D'EAU.
Points de ressources (Sources captées) : 17
Réservoirs : 32
Stations de relevages : 8
Les résultats d'analyses bactériologiques : CONFORMES À HAUTEUR DE 99 %.

LE CLUB DES SAPINS

La perte brutale de notre Présidente Claude DAGNICOURT nous a laissé toutes et tous dans un profond désarroi.

Merci encore à CLAUDE pour son amitié et pour toute l'attention qu'elle a apportée à notre club.

Nous ne l'oublierons jamais.

Se retrouver, échanger, se distraire, ne pas se morfondre seul mais partager au sein d'un groupe, une trentaine de personnes, permet de continuer et d'avancer sereinement : jeux de cartes, jeux de société, etc..., le tout agrémenté d'un goûter, boissons et café, font de ces après-midi un agréable moment de convivialité.

N'hésitez pas à nous rejoindre, ce n'est pas un « Club de vieux » mais une rencontre entre personnes qui ont l'expérience de la vie. C'est pour ces raisons que le Club des Sapins vous invite à en pousser la porte : Salle des Associations, tous les 1^{ers} jeudis du mois. Alors, n'hésitez surtout pas à venir.



Composition du nouveau bureau :

Président : M. BASSET André

Secrétaire : Mme DUPASQUIER Claudette

Trésorière : Mme JAFFRE Solange

LES ANCIENS COMBATTANTS



Les Commémorations 2023 se sont déroulées dans de bonnes conditions avec les enfants de l'école, la fanfare et la présence de la population communale.

Cette année encore, les effectifs de notre amicale sont en diminution.

En effet, nous avons eu à déplorer deux décès. Il reste donc actuellement huit anciens combattants.

Heureusement, nous avons la chance d'avoir les épouses des collègues disparus qui continuent à cotiser et participer assidûment aux différentes activités, réunions, commémorations, etc...

Elles sont au nombre de dix personnes, ce qui porte la totalité des adhérents à dix-huit membres.

Le 25 mars 2023, nous avons eu l'honneur d'organiser l'Assemblée Générale Cantonale qui s'est déroulée à Saint-Igny-de-Vers. Un représentant départemental était présent pour répondre à nos différentes questions.

Monsieur le Maire nous a présenté sa Commune et fait un exposé qui fût très apprécié.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

À peine arrivé le lundi et c'est déjà vendredi...et le mois est déjà fini...et l'année est presque écoulée... ».

Deux canicules...voire...trois, sécheresse, orages et grêle. Dès la fin mai, la terre des Géraniums-lierre s'est transformée en béton. Les Anthémis (symbole des amours éphémères) n'ont pas survécu aux fortes chaleurs. Rudbeckia, Dipladénia, Phlox, Pétunia ... se sont adaptés.

Le petit coin des rosiers aux épines acérées, devenant un détrit de fanfreluches lors de certaines manifestations a été transformé en un écrin d'ardoises réconfortantes et chaleureuses.

Nous ne pouvons pas entretenir les fleurs et rester indifférents aux excréments des chats qui ternissent :

- le coin des ardoises
- la résine rose des cheminements du centre-bourg
- les marches du monument aux Morts
- le porche de l'Église.

Pour exemple : le mercredi 23/08, l'équipe qui procédait à l'entretien des fleurs, a ramassé une cinquantaine d'excréments. Par respect pour les bénévoles et pour tous les passants...laissez vos chats s'alanguir sur la méridienne, fût-ce brièvement, et prenez le balai. Nous aimerions clore ce « chat-pitre ».

Un grand merci aux bénévoles « jardiniers et arroseurs ». Au plaisir de vous retrouver en 2024, dans la sérénité, « au cœur de ce quartier, au cœur de ces artères, au cœur de cette rue ».



SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA DU HAUT SORNIN

Pour la saison 2023, la société de pêche compte 335 cartes :

- 80 cartes annuelles
- 8 cartes découverte femme
- 19 cartes personnes mineures + 12 ans
- 51 cartes découverte -12ans
- 2 cartes hebdomadaires
- 175 cartes journalières

Notre association offre :

- 60km de rivière catégorie 1 sur les communes de Saint-Igny-de-Vers, Propières, Azolette, Saint-Bonnet-des-Bruyères et Aigueperse.
- 3 plans d'eau : le premier est situé à Saint-Igny-de-Vers et les deux autres sont à Propières (Azolette) dont l'un appartient à la Fédération.

Les cartes de pêche sont en vente au magasin Proxi de Propières (04.74.03.63.44) et Proxi à Saint-Igny-de-

Vers (04.74.03.58.31) ainsi que sur le site internet de la Fédération : www.peche69.fr.

En 2024, l'ouverture de la truite aura lieu le 9 mars, pour les étangs toute l'année.

L'assemblée générale a lieu le dernier dimanche de janvier à 10h00 (salle de réunion) à Saint-Igny-de-Vers. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et bonne saison de pêche 2024.



ASSOCIATION DES FAMILLES

Depuis de nombreuses années l'Association des Familles de St-Igny-de-Vers apporte sa touche artistique et sportive au sein de notre village.

Un grand BRAVO et MERCI à toutes et tous qui permettent tout cela. Cet énorme investissement pour toutes les activités, permet à de nombreuses personnes de se distraire, de créer du lien.

Tout au long de l'année, Agnès DAGNICOURT, salariée de l'association, dispense des cours de Modern'Jazz pour les enfants et les adultes, ainsi que des cours de gym, de renforcement musculaire, de relaxation, de stretching, de danse country et elle anime également une troupe de « Poms Poms », qui intervient lors des différents autocross organisés sur notre commune. Tout ce travail est mis en valeur lors du gala annuel qui aura lieu cette année le vendredi 5 et le samedi 6 juillet 2024. Cet événement permet d'apprécier le travail des élèves et chaque année, nous assistons à ce spectacle qui nous

fait vibrer d'émotion et de fierté et où se mêlent partage, poésie, rire et création.

L'activité théâtre est un autre moment important pour l'association. La troupe des adultes se réunit en octobre pour choisir la pièce et les répétitions ont lieu d'octobre à mars. Les acteurs s'occupent également de choisir les décors, les costumes et de la mise en scène.

A l'heure où nous écrivons ce texte, l'association envisage de reprendre les ateliers théâtre pour les enfants courant octobre, à confirmer selon le nombre d'enfants intéressés. C'est Aurore CROZET qui s'occupera de la troupe des enfants.

Nous les retrouverons sur la scène de la salle des fêtes les 15, 16, 17 Mars ainsi que les 22, 23, 24 Mars 2024.

Le repas annuel des anciens permet également aux seniors du village de se retrouver lors d'un repas offert conjointement par l'Association des Familles et par l'Association de Sports et Loisirs.



Dates à retenir
Théâtre : 15, 16 et 17 Mars 2024
22, 23, 24 Mars 2024
Gala de danse : 5 et 6 Juillet 2024



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SPORT et DANSES : 07-84-87-68-49

THÉÂTRE Enfants : à partir du CE1, selon effectif. Boîte mail : assodesfamilles@yahoo.com

THÉÂTRE Adultes : répétitions d'Octobre à Mars. Informations : 06-61-92-05-86

L'A.S.S.R.



Pour la saison 2022/2023 le club repart seul suite à la mise en sommeil du club de Propières.

L'année 2023 est une année qui devrait rester dans nos mémoires, que ce soit sportif ou autre. On a encore tous en tête le troisième tour de coupe de France contre Chambéry qui évoluait 7 niveaux au-dessus du nôtre. Je ne sais pas si ça vient de là mais nos joueurs se sont sentis pousser des ailes et ont remporté le titre de champion de D4 et ainsi accédé à l'étage supérieur soit la D3.

Au niveau des jeunes aussi on n'a pas à rougir, nos couleurs ont été portées dignement. Nos jeunes joueurs ont évolué à des niveaux jamais atteints par le club.

En cette fin d'année, au niveau extra sportif, de bonnes nouvelles arrivent aussi.

Dans les jours à venir, le club sera doté d'un minibus (financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes), ce qui nous permettra de nous déplacer sur les stades de la région plus facilement.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, le projet des nouveaux vestiaires et la restructuration des anciens voient le jour. Les travaux d'assainissement ont déjà commencé.

En 2024, on sera très fier de recevoir nos adversaires dans de meilleures conditions.

Le club progresse énormément sportivement. Les résultats sportifs le montrent, tout cela grâce au travail acharné de nos dirigeants. Donc je pense que le club doit aussi mettre de son côté tout le matériel nécessaire aux membres du club pour continuer à s'épanouir sous nos belles couleurs.



Effectifs du club pour cette année 2023/ 2024 : 129 Licenciés répartis ainsi :

- 39 seniors / vétérans
- 3 U19/U18
- 3 U17/ U16
- 12 U15/ U14
- 21 U13/ U12
- 23 Foot animation
- 17 Dirigeants
- 2 Dirigeantes
- 5 Educateurs Fédéraux
- 2 Animateurs
- 1 Arbitre
- 2 Volontaires



COMPOSITION DU BUREAU :

Président	Aurélien GONNACHON
Vice-Président	Dominique JONCHIER
Trésoriers	Eric LAVENIR et Antoine JOLIVET
Secrétaire	Julien BENOIT
Intendant	Dominique JONCHIER
Gestion Buvette	Pierre CREUZERAND et Bastien CHARVET
Commission sportive séniors	Éric DUCROUX/ Dominique JONCHIER / Victor VULLOT
Commission sportive jeunes	Rémi JOLIVET / Antoine JOLIVET / Bastien CHARVET
Commission Terrain	David DÉSIGAUX / Alexis FRICAUD / Maxime BENOIT
Commission Animation / Sponsors	Tony SAMBARDIER / Bertrand DÉSIGAUX / Philippe JOLIVET
Commission Terrain	David DÉSIGAUX / Alexis FRICAUD / Philippe JOLIVET
Responsable Sécurité	René GONNACHON
Gestion Matériel	Aurélien GONNACHON



Grâce au projet réalisé dans votre commune, votre adresse est désormais complète et précise. Pensez à la communiquer sans attendre à tous vos correspondants, pour optimiser le passage de votre facteur et de l'ensemble de vos prestataires.

L'adresse, pour les courriers, les colis mais pas que :

L'adresse est un bien commun indispensable pour faciliter l'accès au domicile à tous les opérateurs de livraison mais aussi et surtout aux services de secours (pompiers, gendarmerie, médecins...)

J'informe tous mes interlocuteurs :

Votre nouvelle adresse doit être communiquée rapidement à l'ensemble des acteurs publics (impôts, carte grise, sécurité sociale, CAF...) mais aussi à votre banque, votre assureur, les établissements scolaires, votre employeur ... et lors de vos commandes e-commerce.



Vous avez un doute ? Pensez à vérifier votre nouvelle adresse auprès de la Mairie.

Comment rédiger son adresse

Maison individuelle

Monsieur Bernard MARCELIN
65 RUE PIERRE SEMARD
12000 RODEZ

Appartement

Monsieur Daniel DELHOURME
APARTEMENT 25
ENTREE B RESIDENCE LES IRIS
3 BOULEVARD DU LEVANT
81000 ALBI

En suivant le modèle ci-dessous, votre facteur vous livre dans des conditions de distribution optimales

IDENTITE DU DESTINATAIRE

N° APPARTEMENT OU BOITES AUX LETTRES - ETAGE - ESCALIER

ENTREE - BÂTIMENT - IMMEUBLE - RESIDENCE

NUMERO + LIBELLE DE LA VOIE (RUE, AVENUE, BOULEVARD)

BP - LIEU-DIT

CODE POSTAL

LOCALITE (COMMUNE)



ÉCURIE SAINT-RIGAUD



ÉCURIE SAINT-RIGAUD

**2023 : l'année des records
et une 8^{ème} étoile !**

2 courses : 2 records et 8 étoiles !
Une année 2023 à garder dans les
mémoires !

Championnat d'Europe :
une très belle édition

Les 16 et 17 septembre 2023 sonnaient
la 16^{ème} édition du championnat d'Eu-
rope d'Autocross de Saint-Igny-de-
Vers. Après 7 consécutions en tant
que meilleure organisation de tout le
championnat, l'Écurie Saint-Rigaud
n'avait plus grand chose à prouver.
Elle a pourtant une nouvelle fois été

consacrée par la FIA en tant que meil-

leure organisation de tout le championnat ! En bonus, l'écurie récupère un record de plus : jamais, de tout le championnat, il ne s'était vu autant d'engagés. Une preuve, s'il en fallait, que Saint-Igny de-Vers reste la capitale de l'Autocross européen.

Même s'il a fallu jouer à Tétris© pour faire entrer les 145 engagés, le week-end s'est extrêmement bien passé. Tous avaient décidé de venir faire un tour au circuit de la Brosse : le soleil, les spectateurs, la bonne humeur, le spectacle à chaque course ! Quelle joie pour toute l'équipe de l'association de voir se dérouler l'événement de cette manière. En effet, c'est une belle récompense pour des mois de travail. Le week-end s'est fini en apothéose avec des finales phénoménales ! Aucun des pilotes présents sur la grille ne voulaient laisser sa place sur le podium et c'est le couteau entre les dents que nos français (Thomas Chrystol en Buggy 1600 et Robert Theuil en Super Buggy) ont réussi à faire résonner la Marseillaise.



Écurie Saint-Rigaud



Un Challenge SEAC très apprécié

Les 10 et 11 juin dernier, l'Écurie Saint-Rigaud organisait comme chaque année la course du Challenge SEAC avec, cette fois encore, un record d'engagés : 208 pilotes ! Cette course, même si elle n'est pas aussi prestigieuse que « l'Europe » est tout autant importante pour l'Écurie Saint-Rigaud. En effet, elle permet de faire rouler ses adhérents, jeunes et moins jeunes, et joue son rôle de promotion de la discipline. Et cette promotion marche clairement : sur le podium des Juniors Sprint, trois jeunes du club prenaient place : Zoé Besson (3^{ème}), Enzo Monnet (2^{ème}) et Aurélien Denis (1^{er}). Toute l'association les félicite et trouve, en leurs victoires, les motivations à continuer ! La jeune génération est là ! Bravo à tous !

Une nouvelle fois, les membres de l'Écurie Saint-Rigaud profite de cette tribune pour remercier tous les acteurs de cette belle aventure. Voilà 54 ans que cela à commencer ! En 2023, Saint-Igny-de-Vers rime avec l'excellence au niveau du sport automobile et c'est bien grâce à tous les bénévoles, tous les partenaires et toutes les institutions ! Grâce à tout ce monde, de grandes choses sont possibles alors bravo !

Bravo aux jeunes pilotes de l'ESR

Pour finir, un clin d'œil à la nouvelle génération : En Junior Sprint, catégorie de promotion des jeunes de 12 à 18 ans, 5 membres de l'Écurie Saint-Rigaud sont dans les 12 premiers du Challenge SEAC ! Agathe Besson finit 12^{ème}, Emile Grelait est 9^{ème}, Joan Montantème 6^{ème}, Zoé Besson 3^{ème} et Aurélien Denis est 1^{er}. Bravo à eux !

Les dates 2024 à retenir :

Challenge SEAC : 8 et 9 juin

Championnat d'Europe : 14 et 15 septembre



VOS SAPEURS-POMPIERS



Cette année, nous fêtons **les 40 ans de la création de la caserne**. Nous avons pu célébrer dignement cet anniversaire lors de notre cérémonie de Sainte-Barbe, le 11 mars dernier, au cours de laquelle nous avons pu rassembler l'ensemble des membres fondateurs du centre d'intervention encore en vie, et la plupart des pompiers ayant pris part aux interventions de la caserne.



Nous avons passé 4 jours sympathiques entre actifs, retraités ainsi que nos conjoints et conjointes dans la région de Porto au nord du Portugal. Nous avons profité de l'accueil chaleureux et du savoir-vivre de nos amis portugais, de leur gastronomie, des paysages magnifiques de l'arrière-pays et avons même fêté Sao Joao (la Saint-Jean) dans une immense fête dans les rues de Porto. Nous avons également pu échanger avec nos collègues "sapadores bombeiros" lors de la visite de la caserne centrale de Porto.



Cette année nous avons aussi pu organiser une journée de formation aux gestes de premiers secours dédiée au grand public lors de laquelle 10 habitants des 3 communes que nous défendons ont pu apprendre à sauver une vie.

Cette année nous a également permis de faire grossir un petit peu l'effectif avec le recrutement d'Alexandre Fayard, qui a obtenu son brevet de JSP (Jeune Sapeur-Pompier).

Léonie Descroux et Margot Tournier recrutées fin 2022 sont opérationnelles en secours à la personne. Les volontaires qui n'étaient pas vaccinés contre le COVID ont également pu réintégrer l'effectif, ce qui porte le nombre de sapeurs-pompiers à 21. Malheureusement ce nombre bien qu'en progression reste insuffisant et ne nous permet pas d'assurer quotidiennement les interventions notamment la journée puisque la quasi-totalité de l'effectif travaille en dehors de la commune. Nous sommes donc en quête de candidatures spontanées pour nous rejoindre puisque notre campagne de recrutement de ce début d'année avec distribution de plus d'une centaine de courriers lors de notre tournée de calendriers sur les 3 communes et réunions d'informations publiques a été infructueuse. En effet, un seul postulant s'est présenté aux réunions et sa candidature n'a pas abouti.

VOS SAPEURS-POMPIERS



Contacts :

amicalesp.stigny@gmail.com

gaylord.ballandras@sdmis.fr



Si vous hésitez à nous rejoindre et que vous souhaitez en savoir plus sur nos activités, notre organisation, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir à notre rencontre à la caserne où nous vous accueillerons avec plaisir pour répondre à vos questions. Il est depuis quelques années possible d'intervenir uniquement sur du secours à personne pour permettre à ceux qui ne souhaitent pas s'engager sur de la lutte contre les incendies de venir grossir nos rangs car cela représente environ 80% de notre activité. L'engagement est alors facilité avec seulement 16 jours de formation et une exigence en termes de capacités physiques moins importante. N'hésitez donc plus à nous rejoindre et faites le premier pas en remplissant la fiche de pré-engagement sur sdmis.fr !



L'ADMR



pour tous, toute la vie, partout



Premier réseau associatif national de services à la personne

L'association ADMR de Grosne Sornin, c'est :

135

**Bénéficiaires
Accompagnés**

18 000

**Heures
D'interventions**

5 400

**Repas
Livrés**

SECTEURS

AIGUEPERSE
AZOLETTE
PROPIÈRES
ST CLÉMENT DE VERS
ST BONNET DES BRUYÈRES
ST IGNY DE VERS

L'Equipe de 10 Bénévoles et 21 Salariés de l'association remercie les habitants pour leur accueil et leur générosité lors de la vente traditionnelle et annuelle de brioches.

Cette manifestation comme les dons et les subventions, nous permettent de maintenir une équipe de salariés qualifiés en CDI afin de ré-

pondre à toutes les demandes (sortie d'hospitalisation, heures mutuelles, heures CAF, heures de confort (entretien du logement), plan d'aide APA, MSA...) soit :

• 2 salariées administratives sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h.
Pour le week-end, une astreinte est assurée.

Les livraisons s'effectuent avec un véhicule frigorifique.

En 2019 : 1802 REPAS LIVRÉS

En 2023 : 5400 REPAS SERONT LIVRÉS

Quelques avantages apportés par la livraison à domicile :

LE MAINTIEN À DOMICILE

VARIER SON ALIMENTATION

MANGER ÉQUILIBRÉ

CHOISIR SON MENU (4 menus proposés chaque jour)

CHOISIR LE NOMBRE DE REPAS SOUHAITÉ / SEMAINE



L'association recherche des Bénévoles, des Salariés d'intervention
Envie de rejoindre notre équipe rien de plus simple, venez nous rencontrer à l'adresse ci-dessous :

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

admr-rhone.fr

ADMR GROSNE SORNIN

30 Place de la Mairie

admr.st-ign@fede69.admr.org

04 74 04 56 84

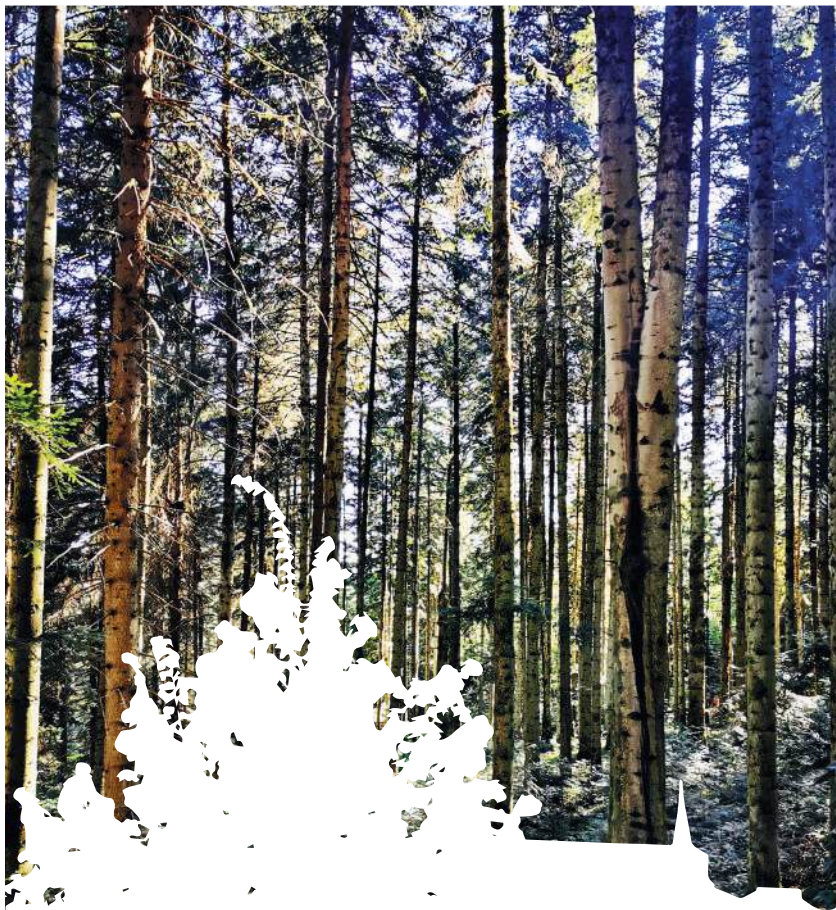
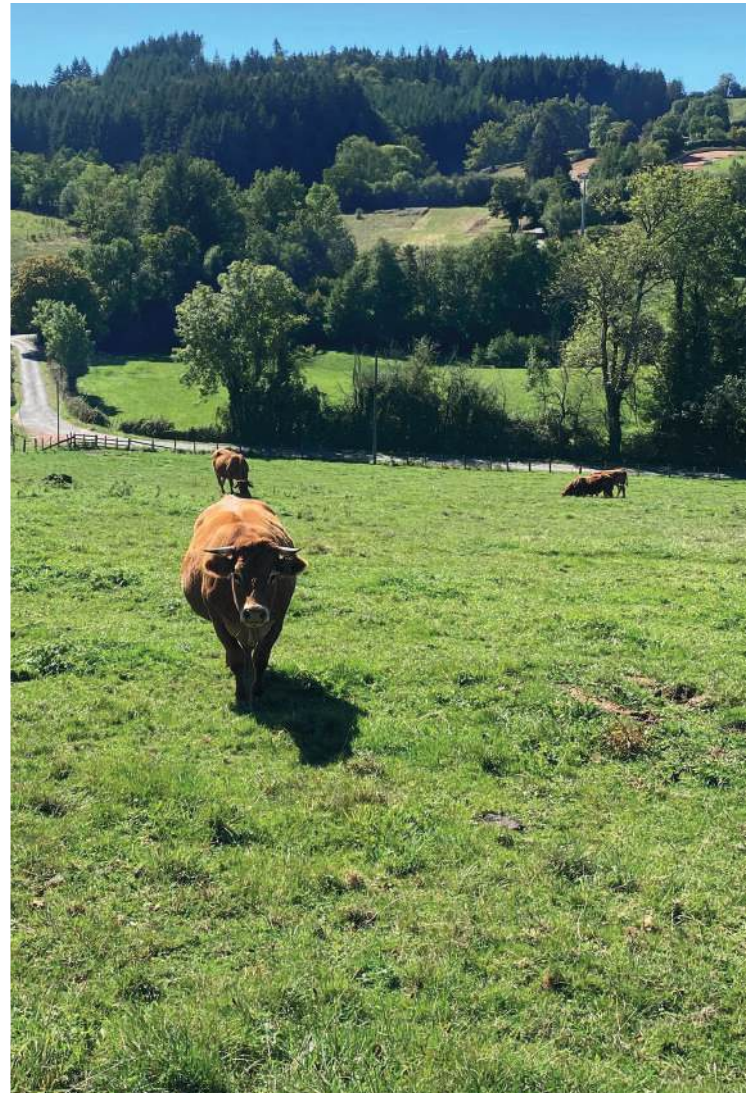
CONSCRITS CLASSE EN 3



NAISSANCES 2023



BULLETIN MUNICIPAL



SAINT-IGNY-DE-VERS